

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2024-71
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 juin 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 19 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de
Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

**Nbre de membres
présents : 22**

**Nbre de suffrages
exprimés : 27**

Présents : MM. Mmes. Denis NEDEZ. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Gérard PATEREK. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Pierre MOSSINA. Jean-Louis RENGGLI. Stéphanie BOURQUIN. Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.

MM Philippe GAUTIER, Roland GAMBERI et Mme Lise VURPILLOT quittent la séance pour le vote de ce point et annulation du vote par procuration de M. Bernard COQU

Excusés : MMES. MM Georgette CUENOT. Catherine PARROT. Bernard COQU. Dominique DANGEL. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-François HEIL.

Absents : Mme Nadine MERCIER.. M. Valère NEDEY

Pouvoirs : Georgette CUENOT	pouvoir à	Nourreddine DRAYAF
Catherine PARROT	pouvoir à	Elisabeth COQU
Bernard COQU	pouvoir à	Philippe GAUTIER
Dominique DANGEL	pouvoir à	Jean-Claude HERARD
Claude-Françoise SAUMIER	pouvoir à	Pierre MOSSINA
Jean-François HEIL	pouvoir à	Stéphanie BOURQUIN

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 13 juin 2024

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Maud PELISSIER ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 03 avril 2024 est adopté à LA MAJORITE (30 voix Pour, 1 voix Contre, 1 abstention) par Stéphanie BOURQUIN des voix présentes et représentées.

Accusé de réception en préfecture
025 21 25 05 804 - 20240619-2024-71-D-71
Date de télétransmission : 08/08/2024
Date de réception préfecture : 08/08/2024

COTISATION 2024
A L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME (ADU)

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2024-71***COTISATION 2024 A L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME (ADU)**

Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Valentigney développe des actions de partenariat avec de nombreux organismes dans divers domaines tels que le développement économique, la culture, le tourisme, le social, la sécurité.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées (*MM Philippe GAUTIER, Roland GAMBERI et Mme Lise VURPILLOT quittent la séance pour le vote de ce point*),

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'adhésion pour 2024 à l'ADU (Agence de Développement Urbain)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'engagement de la dépense correspondante soit **6 573.60 €** (0.60 €/habitant au titre de l'année 2024),

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Madame la Sous-Préfète de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Valentigney. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE VALENTIGNEY' and '1836'. Overlaid on the seal is a large, stylized signature in black ink, which appears to be 'Philippe GAUTIER'.

Philippe GAUTIER

ANNULE ET REMPLACE L'EXEMPLAIRE TELETRANSMIS LE 25 JUIN 2024

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20240619-D2024-71-DE
Date de télétransmission : 08/08/2024
Date de réception préfecture : 08/08/2024